

463

Sté COOPERATIVE SUISSE DES CHARBONS.

Copie

CHEMIN DE FER
D'ALSACE ET DE LORRAINE.

Strasbourg, le 11 Octobre 1919.

L'Ingénieur en Chef du Matériel et de la Traction
des Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine

à Monsieur le Directeur de la Société Coopérative
Suisse des Charbons ,

à B A L E.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 23 Sept. et télégramme du 5 ct. nous demandant le remplacement en nature des charbons qui vous étaient destinés et qui ont été déchargés à leur passage sur notre Réseau.

Ces prélèvements n'ont eu lieu que dans l'intérêt public, à un moment où nous étions sur le point d'arrêter nos trains faute de charbon, et par conséquent d'empêcher l'écoulement des houilles extraites de la Sarre et de la Lorraine.

La situation de nos approvisionnements étant encore très critique et le bassin de la Sarre ne pouvant pas nous fournir de tonnage en supplément de nos besoins, il nous est matériellement impossible de vous faire aucun envoi en compensation des tonnages qui ne vous sont pas parvenus.

Je regrette de ne pouvoir vous donner satisfaction et vous prie de bien vouloir nous adresser facture pour ces charbons comme nous vous l'avons demandé.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

L'INGENIEUR EN CHEF
DU MATERIEL ET DE LA TRACTION

Sig. Illisible

